

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19822**

### Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe ESC Dijon Bourgogne	Groupe ESC Dijon Bourgogne, Le Président du Jury, Le Recteur d'Académie, Le Directeur du Groupe ESC Dijon-Bourgogne

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 312 Commerce, vente, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification est un cadre polyvalent qui possède les qualités managériales et humaines nécessaires pour exercer des fonctions d'encadrement au sein d'entreprises et d'organisations françaises et internationales dans les domaines de la banque et de la finance ; de la vente, du commercial et du marketing ; de l'audit, la comptabilité et du contrôle de gestion ; des ressources humaines et de la direction d'entreprise.

1. Pour exercer son activité, le titulaire de la certification est capable de :

- Définir et mettre en œuvre la stratégie de marketing et de vente de l'entreprise :
  - Analyser le comportement du consommateur ;
  - Analyser la stratégie marketing de l'entreprise et la replacer dans son environnement concurrentiel ;
  - Établir le lien entre la stratégie marketing et le plan d'action commerciale ;
  - Négocier et vendre.
- Appliquer les principes de la comptabilité, du contrôle de gestion et de la finance au sein de l'entreprise :
  - Appliquer les fondamentaux de la comptabilité ;
  - Appliquer les concepts du contrôle de gestion à une entreprise, et utiliser la méthode de calcul des coûts et de gestion budgétaire ;
  - Réaliser une évaluation des actifs de l'entreprise et appliquer les critères de choix d'investissement ;
  - Établir un diagnostic de la situation financière de l'entreprise ;
  - Mener une réflexion sur la gouvernance de l'entreprise.
- Appliquer les outils du management des organisations et de la stratégie :
  - Expliquer le comportement des individus et des groupes dans les organisations ;
  - Analyser le fonctionnement des organisations afin de formuler des recommandations ;
  - Analyser les situations des ressources humaines afin de proposer des solutions ;
  - Conduire un diagnostic stratégique ;
  - Mettre en œuvre et évaluer la stratégie de l'entreprise ;
  - Transformer une idée en un projet de création d'entreprise ;
  - Analyser un changement ou un projet et utiliser les outils associés à leur mise en œuvre ;
  - Adopter un comportement éthique.
- Mettre en œuvre les outils d'aide à la décision et du système d'information de l'entreprise :
  - Construire, mettre en œuvre et analyser un projet d'étude à l'aide des outils d'aide à la décision ;
  - Participer à la définition fonctionnelle des Systèmes d'Information ;
  - Améliorer la performance de l'entreprise à l'aide des outils de la chaîne logistique globale.
- Mener des activités de commerce et de management dans un environnement international et interculturel :
  - Communiquer en langue anglaise en situation professionnelle ;
  - Utiliser les différentes langues étrangères dans un contexte professionnel à l'international.

2. Le titulaire de la certification possède également les aptitudes comportementales suivantes :

- Positionner son action dans une organisation ;
- Analyser et résoudre un problème et structurer sa pensée ;
- Avoir le sens de l'action et de l'organisation ;
- S'adapter et apprendre ;
- Travailler avec les autres, avoir des qualités relationnelles ;
- Communiquer avec efficacité à l'écrit et à l'oral ;
- Avoir le sens du résultat et la considération du client ;
- Prendre des décisions et d'être créatif ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et d'intégrité ;
- Évoluer dans un environnement multiculturel.

3. Selon sa spécialisation, le titulaire de la certification est capable de mobiliser les outils spécifiques aux domaines suivants :

- Audit et de l'expertise comptable ;
- Banque et de la gestion de patrimoine ;
- Management de la culture et des industries créatives ;
- Entrepreneuriat et management des PME ;
- Finance d'entreprise ;
- Global Marketing ;
- International Business ;
- Finance internationale ;
- Marketing distribution et des achats ;
- Marketing produit et des études ;
- Marketing de la vente et de la communication ;
- Management des ressources humaines

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Les diplômés du Diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon (Programme Grande Ecole) du Groupe ESC Dijon-Bourgogne ont vocation à intégrer tous les types d'organisation, de la PME-PMI aux grands groupes multinationaux, des structures associatives aux collectivités territoriales.

Position hiérarchique : cadre, avec accès à des postes de direction après expérience, avec la qualité de cadre dirigeant

Position fonctionnelle : responsable marketing, responsable commercial, responsable administratif et financier, responsable des ressources humaines, contrôleur de gestion, auditeur, expert-comptable, consultant, responsable d'une business unit.

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**M1202** : Audit et contrôle comptables et financiers

**M1503** : Management des ressources humaines

**M1707** : Stratégie commerciale

**M1705** : Marketing

**M1302** : Direction de petite ou moyenne entreprise

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composants de la certification :**

La durée des études est de 6 semestres académiques pour les étudiants intégrant le programme en 1ère année et de 4 semestres académiques pour les étudiants intégrant le programme en 2ème année.

La certification comporte les composants suivantes :

- la maîtrise des fondamentaux du management, de compétences métiers développées dans le cadre des spécialisations ainsi que l'acquisition d'une vision stratégique de l'organisation, afin d'évaluer les capacités à :
  - Définir et mettre en œuvre la stratégie de marketing et de vente de l'entreprise ;
  - Appliquer les principes de la comptabilité, du contrôle de gestion et de la finance au sein de l'entreprise ;
  - Appliquer les outils du management des organisations et de la stratégie ;
  - Mettre en œuvre les outils d'aide à la décision et du système d'information de l'entreprise ;
  - Mettre en œuvre les outils spécifiques à une famille de métier.
- des mises en situation professionnelle en France ou à l'étranger et des modules de développement personnel (notamment via un module d'engagement citoyen) afin d'évaluer les capacités à :
  - Positionner son action dans une organisation ;
  - S'adapter et apprendre ;
  - Travailler avec les autres, avoir des qualités relationnelles ;
  - Avoir le sens du résultat et la considération du client ;
  - Prendre des décisions et être créatif.
- un séjour académique international d'un semestre ou d'une année académique dans le cadre d'un double diplôme afin d'évaluer les capacités à :
  - Évoluer dans un environnement multiculturel.

- la rédaction d'une thèse professionnelle qui résulte d'un travail de réflexion conciliant acquis théoriques et expérience professionnelle afin de démontrer la capacité à :
  - Analyser et résoudre un problème et structurer sa pensée ;
  - Avoir le sens de l'action et de l'organisation ;
  - Communiquer avec efficacité à l'écrit et à l'oral ;
  - Faire preuve d'ouverture d'esprit et d'intégrité.
- l'étude de deux langues vivantes, dont obligatoirement l'anglais, et la possibilité de suivre une troisième langue vivante afin d'évaluer ses capacités à :
  - Mener des activités de commerce et de management dans un environnement international et interculturel.

La validation, par le biais d'un test externe, d'un niveau minimum d'anglais, est requise pour pouvoir valider l'ensemble des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

Afin d'obtenir le diplôme, un étudiant ayant intégré le programme en 1ère année doit avoir validé 180 crédits ECTS, et un étudiant ayant intégré le programme en 2ème année doit avoir validé 120 crédits ECTS.

En formation continue, la durée de la formation est de 2 ans. Le stagiaire doit avoir validé 120 crédits ECTS. Les stagiaires sont dispensés de stage et de semestre académique à l'étranger.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Les membres du jury d'admission sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Président et Vice-Président ;</li> <li>- le représentant du Recteur d'Académie ;</li> <li>- le Directeur Général du Groupe ou son représentant;</li> <li>- le Directeur du Master Grande Ecole ou son représentant ;</li> <li>- le Directeur Académique ou son représentant ;</li> <li>- les représentants du monde économique.</li> </ul> <p>La composition du Jury d'Admission fait l'objet chaque année d'un arrêté du Recteur d'Académie, représentant le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur.</p>
En contrat d'apprentissage	X	<p>Les membres du jury d'admission sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Président et Vice-Président ;</li> <li>- le représentant du Recteur d'Académie ;</li> <li>- le Directeur Général du Groupe ou son représentant;</li> <li>- le Directeur du Master Grande Ecole ou son représentant ;</li> <li>- le Directeur Académique ou son représentant ;</li> <li>- les représentants du monde économique.</li> </ul> <p>La composition du Jury d'Admission fait l'objet chaque année d'un arrêté du Recteur d'Académie, représentant le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur.</p>
Après un parcours de formation continue	X	

En contrat de professionnalisation	X	Les membres du jury d'admission sont les suivants : - les Président et Vice-Président ; - le représentant du Recteur d'Académie ; - le Directeur Général du Groupe ou son représentant; - le Directeur du Master Grande Ecole ou son représentant ; - le Directeur Académique ou son représentant ; - les représentants du monde économique. La composition du Jury d'Admission fait l'objet chaque année d'un arrêté du Recteur d'Académie, représentant le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Conformément au décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 le jury est composé : - de 4 membres du corps professoral de l'ESC : o Le Directeur du Master Grande Ecole, Président du Jury. o Le Directeur académique o De deux professeurs permanents qualifiés dans le domaine de spécialité du candidat et/ou de management des ressources humaines - de 3 membres professionnels o Un Chef d'entreprise, ancien chef d'entreprise ou cadre dirigeant de haut niveau o Un Responsable ou ancien responsable de la fonction Ressources Humaines o Un Représentant d'organisme de conseil ou d'ingénierie de formation continue

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Accords de partenariats bilatéraux avec 122 Universités partenaires. Accords de double diplôme avec 20 Universités partenaires

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 8 mars 2001 publié au JO n°64 du 16 mars 2001 et au BOEN n°14 du 5 avril 2001

Décret n°99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master, notamment son article 2-4 1er alinéa (art. D612-34 du code de l'éducation)

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 août 2010 autorisant l'ESC Dijon à délivrer un diplôme visé et à conférer le grade de master à ses titulaires pour 5 ans à compter du 1er sept 2010.

Le grade de Master pour ce diplôme a été renouvelé pour une période de 5 ans par Arrêté du 6 juillet 2015 autorisant l'ESC Dijon à délivrer un diplôme visé et à conférer le grade de master à ses titulaires pour 5 ans à compter du 1er sept 2015

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Derniers renouvellements du grade de master :

Arrêté du 24 février 2005 autorisant l'ESC Dijon à délivrer un diplôme visé et à conférer le grade de master à ses titulaires pour 4 ans à compter du 1er sept 2004.

Arrêté du 15 septembre 2008 autorisant l'ESC Dijon à délivrer un diplôme visé et à conférer le grade de master à ses titulaires pour 5 ans à compter du 1er sept 2008.

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

En formation initiale, environ 300 étudiants entrant en 1ère année de formation en septembre 2014 et 250 étudiants entrant en 2ème année de formation. Des promotions de l'ordre de 450 étudiants par an pour le cycle Master (2ème et 3ème année).

Lors de l'enquête d'insertion 2014, 85 % des titulaires de la certification sont en situation d'activité professionnelle 6 mois après la sortie. 63% des titulaires de la certification ont signé un contrat avant la fin de leur cursus.

72% ont signé un CDI.

### Autres sources d'information :

Le site internet de l'Ecole : [www.escdijon.eu](http://www.escdijon.eu)

Le site internet de l'Association des Diplômés : [www.reseaudi.com](http://www.reseaudi.com)

[site officiel de l'ESC Dijon](#)

[site du réseau des diplômés](#)

### Lieu(x) de certification :

Groupe ESC Dijon Bourgogne : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or ( 21) [Dijon]

Groupe ESC Dijon-Bourgogne

29, rue Sambin

BP 50608

21006 Dijon Cedex

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe ESC Dijon-Bourgogne

29, rue Sambin

BP 50608

21006 Dijon Cedex

### Historique de la certification :